



Assemblée générale

Distr. générale
21 juin 2019

Français seulement

Conseil des droits de l'homme

Quarante et unième session

24 juin–12 juillet 2019

Point 3 de l'ordre du jour

**Promotion et protection de tous les droits de l'homme, civils,
politiques, économiques, sociaux et culturels,
y compris le droit au développement**

Exposé écrit* présenté par Association "Paix" pour la lutte contre la Contrainte et l'injustice, organisation non gouvernementale dotée du statut consultatif spécial

Le Secrétaire général a reçu l'exposé écrit suivant, qui est distribué conformément à la résolution 1996/31 du Conseil économique et social.

[31 mai 2019]

* Publié tel quel, dans la/les langue(s) de soumission seulement.



Monsieur le Président,

Le président de l'association "Paix" pour la lutte contre la contrainte et l'injustice se félicite de l'occasion qui lui est offerte pour contribuer au débat General a la 41^{ème} session du conseil des droits de l'homme en sa session tenante .La présent declaration traite des avancées dans le domaine des droits de l'homme en General et ceux des droits civils et politiques de façon spécifique , mais aussi souligne les insuffisances constatées et formule en fin des recommandations pour en assurer la pérennité .

La constitution de la Mauritanie de 1991 révisée en 2006, 2012 et 2017 a définit clairement dans son premier article que « la République Islamique de Mauritanie assure pour tous les citoyens sans distinction d'origine, de race, de sexe, ou de condition sociale l'égalité devant la loi », comme elle protège le droit et liberté de tous les étrangers, et qu'ils ne peuvent être extradés qu'en vertu des lois et conventions en vigueur. La Mauritanie a ratifié la majorité des conventions relatives aux droits de l'homme, notamment le pacte international des droits civils et politiques. La constitution de la Mauritanie, stipule en son premier article que la religion de l'état et du peuple est l'islam, et que toutes les lois et réglementations mauritanienne se réfèrent à la législation islamique.

Monsieur le Président,

La Mauritanie a montré sa volonté efficace aux cours ces dernières années de renforcer la cohésion sociale en intégrant les harratins aux hautes sphères de l'état, en mettant en exergue un plan stratégique de lutte contre les séquelles de l'esclavage à travers la création de l'agence (Tadamoun),en clôturant l'accord tripartite , relatif au retour digne et volontaire de tous les réfugiés Mauritanien au Sénégal par l' opération de rapatriement le 25 Mars 2012 à Rosso en présence du Président de la République , le Représentant du Haut Commissariat des Réfugiés M.Antonio Guterres , en mettant en place un Mécanisme national de prévention de la torture , en accordant suffisamment de recours efficaces aux associations jouissant de la personnalité juridique depuis au moins 5 ans de la date des faits dans le cas d'esclavage et la discrimination et en adoptant dans son arsenal juridique la protection de tous les défenseurs , y compris les parlementaires , les membres de la commission nationale des droits de l'homme, les membres du Mécanisme national de prévention de la torture et la levée des agressions et entraves contre les défenseurs des droits humains

Notre organisation a noté avec satisfaction l'application de l'article 11 du pacte international relatif aux droits civils et politiques et l'article 80 de la constitution par les tribunaux, chaque fois qu'elles sont évoquées devant eux et aussi de l'application effective des trois cas de discrimination qui ont été suivis et condamnés par la cour criminelle spéciale de lutte contre l'esclavage de Nouakchott Sud , le premier sur la base des articles 22 et 23 de la loi relative a la cybercriminalité et l'article 80 du code pénal , le second en vertu de l'article 2,12,13,14 et 15 relative à la discrimination et le troisième sur la base de l'article 22 et 23 de la loi relative à la cybercriminalité .

Recommandations

- Mettre en place une politique sociale cohérente et concertée pour la protection, la réinsertion des enfants en difficultés et les jeunes en déperdition scolaire en prenant en compte leurs besoins, leurs aspirations ainsi que l'accompagnement et le soutien de leurs familles
- Doter les organisations des droits de l'homme qui peuvent ester en justice les moyens matériels et financiers
- Elaborer une stratégie pour prévenir à l'élimination totale de la pratique de l'esclavage sur toutes ses formes et remédier aux séquelles de l'esclavage
- Créer une direction chargée uniquement des affaires carcérales

- Création d'un Corp. spécial pour la surveillance des prisons, tout en respectant le genre
- Au vue du cout de vie et la flambé des prix nous suggérons de rehausser la pension accordée aux prisonniers
- Appui au dialogue national sur l'interdiction de la torture
- Création d'un comité de suivie pour la mise en œuvre des recommandations

Exhortons

Votre assemblée d'appuyer la Mauritanie dans le domaine des droits de l'homme et particulièrement la mise en œuvre de la stratégie de croissance accéléré et prospérité partagé.

Je vous remercie
